CHRONIQUE

LA CROIX-ROUGE ET LES AVEUGLES

Née sur un champ de bataille, la Croix-Rouge a peu à peu, dans son action humanitaire, gagné de nouveaux domaines : c'est ainsi qu'elle est intervenue en faveur des invalides, comprenant d'ailleurs également sous ce terme ceux qui ont perdu partiellement ou totalement la vue.

Le Comité international, en particulier, qui considère comme une de ses missions principales de panser les blessures de la guerre, a déployé lors de la guerre de 1914/1918 déjà, puis durant et après la dernière guerre mondiale, une activité importante en faveur de ceux qui ont été diminués dans leur force physique et morale. Il a assumé, en ce qui concerne la fabrication et l'envoi de prothèses aux invalides de guerre, une tâche dont certains textes récents publiés dans la *Revue internationale* ont souligné l'ampleur de même qu'ils ont montré également l'intérêt que l'on porte désormais aux problèmes généraux de rééducation et de reclassement. Nous faisons allusion ici tout spécialement à l'article de Miss Norah Hill sur « Les invalides et leur retour au travail » que nous avons eu le privilège de reproduire dans notre numéro de décembre 1948 [1].

Mais nous voudrions aujourd'hui, par quelques chiffres qui se réfèrent aux années 1946 à 1951, évoquer l'action du CICR en faveur des aveugles. Action illustrée d'emblée par les totaux suivants : Durant les années 1946-1947, la valeur des envois faits par le CICR s'élève à 13.200 fr. suisses environ ; en 1948 à plus de 9000 fr. ; en 1949 à plus de 40.000 fr. ; en 1950 à plus de 23.000 fr. et enfin, en 1951, à 9700 fr., total qui ne com-

[1] Pp. 881-894. Voir également *Revue internationale*, août 1946, pp. 673-689 ; septembre 1948, pp. 610-611 ; avril et mai 1949, pp. 275-291 et pp. 343-368 ; octobre 1951, pp. 810-818.

prend pas les frais de l'assistance médicale accordée aux aveugles japonais et qui s'élevait à trois millions de yens. Il convient d'ajouter que des actions sont en cours et que du matériel et des secours seront également remis à des aveugles durant l'année 1952.

Voyons maintenant comment se décomposent ces actions successives.

Chaque année, des montres Braille ont été achetées pour être remises à des aveugles en divers pays. Ainsi, par exemple, 292 montres Braille représentant une valeur de 6863 fr. ont été distribuées, en 1947, à 288 Autrichiens et quatre Luxembourgeois. L'année suivante, c'est 182 Allemands et 96 Polonais qui se sont partagés 278 montres représentant une valeur de 7031 fr. En 1949, 549 montres d'une valeur totale de 13.445 fr. ont été remises à quinze Allemands (zone orientale), 90 Français et 444 Polonais.

En 1950 et 1951, les distributions ont atteint la valeur de 17.822 et de 5949 fr., et elles ont été faites à des aveugles de nationalités très variées : La première année, 405 Allemands [1], 203 Autrichiens, 40 Français, deux réfugiés apatrides, trois Polonais ; détail émouvant, trois de ces montres étaient à répétition car elles étaient destinées à des aveugles de guerre autrichiens amputés des mains. L'année dernière, 149 Polonais, 24 Finlandais, quatre Français, deux Autrichiens, deux Allemands ont bénéficié des pièces offertes par le Comité international de la Croix-Rouge (136 d'entre elles lui ayant été données par le legs australien). Quatorze montres sont réservées à des prisonniers de guerre en Corée et distribuées par le délégué du Comité international [2].

Chaque année également depuis la fin de la guerre, du matériel de brosserie, vannerie, filochage et des laines et fils à tisser ont été remis à des aveugles ; ils ont pu ainsi, soit dans des écoles spéciales de tissage soit à domicile, accomplir des petits travaux qui ont constitué une certaine aide pour leur

[1] *Hors-texte.*
[2] *Hors-texte.*

1. M. F. Biéri, délégué du Comité international de la Croix-Rouge en Corée du Sud, remet une montre Braille à un volontaire chinois prisonnier de guerre

2. Une infirmière de la Croix-Rouge allemande remet, de la part du C. I. C. R., une montre Braille à un aveugle de guerre allemand

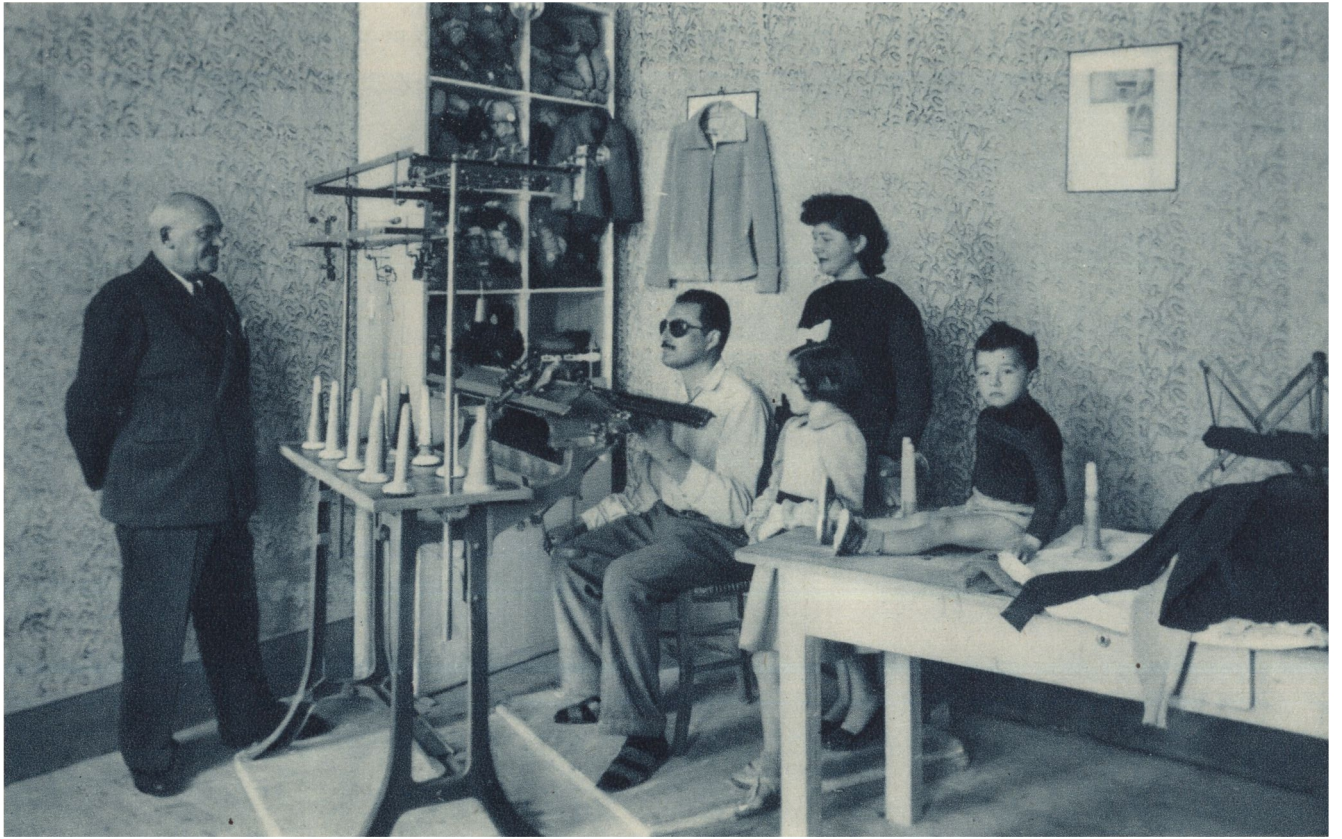

3. Le délégué de l'Association nationale des mutilés et invalides de guerre remet, de la part du C. I. C. R., une machine à tricoter à un aveugle de guerre italien

CROIX-ROUGE DE BELGIQUE
20 octobre 1951

Inauguration de l'Institut national du sang, de la Croix-Rouge de Belgique.
(De gauche à droite). M. Dronsart, directeur général de la Croix-Rouge ; le prince de Mérode, président de la Croix-Rouge de Belgique ; S. M. la reine Elisabeth ; M. de Taeye, ministre de la Santé publique

famille et grâce auxquels ils ont eu le sentiment d'être utiles aux leurs et à la société. Quelquefois, des machines à tricoter faisaient partie des envois : six machines ont contribué à l'équipement mécanique d'un véritable atelier à Varsovie ; une machine remise à un aveugle de guerre italien qui peut aujourd'hui, en faisant des dessous de laine, pullovers, jaquettes, subvenir à son entretien et à celui de sa famille [1].

Des machines à écrire Braille, d'autre part, ont été remises régulièrement depuis 1947 soit au home des aveugles de guerre de Szeged en Hongrie soit, l'année suivante, à celui des enfants de Zemum en Yougoslavie et à des aveugles roumains. C'est sur une machine donnée en 1950 par le CICR qu'un aveugle de guerre allemand, se trouvant en Autriche, écrit maintenant des articles et peut exercer, d'une manière indépendante, le métier de journaliste. L'année dernière encore, 19 machines à écrire ou à sténotyper — représentant une valeur globale de 3540 fr. — ont été remises à des Allemands et deux à des Autrichiens. Ainsi, des êtres plongés dans la nuit ont pu reprendre courage, les lettres touchantes reçues à Genève le prouvent assez. Imaginant de nouveau que leur existence puisse avoir un but, ils travaillent, essaient de s'exprimer d'une façon neuve et leur destin en est éclairé.

Voici les résultats obtenus et nous n'avons indiqué que les actions de secours importantes. Ici et là, de petits dons ont été faits : une cisaille à un brossier polonais, une boîte à musique, un accordéon, un appareil de radio à de pauvres solitaires, enfants ou adultes en Allemagne, un linguaphone à un aveugle amputé des deux mains, des réglettes Braille expédiées en Indonésie, des aiguilles à coudre envoyées en Angleterre et en Argentine, des livres et jeux Braille remis à des aveugles arabes, israéliens et français.

On a pensé aux enfants aussi, si cruellement atteints par la guerre. Outre des livres Braille, du matériel d'enseignement a été acheté et remis aux petits aveugles de guerre italiens. De la vaisselle incassable et des services furent distribués aux 200 enfants grecs, aveugles et mutilés, d'un home de Salonique.

[1] *Hors-texte.*

Des remèdes et des fortifiants également furent envoyés en divers endroits.

S'il est indispensable d'aider matériellement les êtres atteints de cécité, de leur fournir les moyens de se bâtir une vie nouvelle, il ne l'est pas moins de rendre publiques les méthodes de rééducation et d'enseigner à ceux qui voient l'attitude à adopter en face de ceux qu'on veut secourir. Il n'est pas de meilleur moyen de propagande dans ce sens que le film. Le CICR possède une intéressante collection de films ; il en a reçu deux notamment, « Victory over Darkness » et « Out of the Night » du British Council, et sa cinémathèque s'est enrichie récemment d'un film allemand intitulé « Wie Kriegsblinden heute arbeiten» qu'il avait contribué, pour sa part, à réaliser. Ces films, dont l'intérêt didactique est très grand, sont projetés en diverses occasions, à Genève ou ailleurs ; les délégués du Comité international, en particulier, les emportent avec eux lorsque les pays où ils se rendent s'intéressent à ces problèmes si actuels et urgents de rééducation et reclassement des invalides. Le Dr R. Marti, par exemple, partant pour une mission de Croix-Rouge dans les Balkans, emporta le film « Out of the Night », qui fut projeté avec succès en Hongrie, Roumanie et Yougoslavie.

Ce sont, on le voit, des actions de tout genre qui ont été menées à bien ou qui sont en cours. Du fait même qu'il les centralise et est connu de nombreux milieux, comme s'occupant également des aveugles, le CICR reçoit des demandes auxquelles sa Section des invalides ne peut parfois pas donner suite. Ainsi, avant de terminer ce bref résumé, citons un seul exemple qui démontrera que certains êtres poussent la solidarité jusqu'aux extrêmes limites de l'abnégation : dès 1947, des lettres sont parvenues à Genève, émanant de divers pays, et par lesquelles les expéditeurs offraient généreusement un de leurs yeux pour rendre la vue à un aveugle. C'est plus de 50 offres de ce genre que la Section des invalides a reçues et auxquelles d'ailleurs elle ne peut que répondre négativement car, à sa connaissance, l'opération de prélèvement de la cornée n'est pas effectuée sur des vivants.

* * *

Désirant évoquer l'aide de la Croix-Rouge aux aveugles sous un angle plus général encore que celui des secours, nous pensons intéressant de signaler que la revue *Vie et Bonté*, éditée par la Croix-Rouge française, consacre précisément son numéro de novembre 1951 au problème des aveugles dans la société. Quelques auteurs en étudient les divers aspects. M. P. Devaux examine de quelle manière la technique scientifique porte dorénavant secours à ceux qui ont perdu la vue ; M. P. Henri rappelle dans quelles circonstances Diderot écrivit sa fameuse « Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient » et les conséquences que cette publication eut pour les aveugles, en particulier du fait que Valentin Haüy s'inspira, semble-t-il, des exemples concrets cités par l'auteur.

Voici quelques passages de cet utile numéro qui donneront une idée des problèmes dont on se préoccupe en France et auxquels la Croix-Rouge elle-même ne reste pas étrangère, comme cette publication une fois de plus en témoigne :

L'Union des aveugles de guerre. — De tout temps et dans tous les pays il y eut des aveugles qui menèrent parfois une vie misérable à cause de l'abandon dans lequel ils étaient laissés, quoique en France saint Louis pensa à eux et depuis, des hommes comme Louis Braille firent beaucoup pour leur émancipation.

Il est cependant une catégorie dont les conditions d'adaptation furent plus délicates, c'est celle des aveugles de guerre qui, au cours des opérations de 1914-18, se trouvèrent au nombre de 2800. Il s'agissait là d'hommes frappés en pleine vie, ayant auparavant des occupations diverses qui ne les préparaient pas à l'existence ralentie qu'ils allaient avoir à mener.

De nombreuses écoles de rééducation furent ouvertes à ce moment à leur intention et les métiers connus — dits aveugles — leur furent enseignés, tels pour les manuels : le cannage de chaise, le tricotage, etc., et pour ceux qui avaient une instruction plus développée, le massage, leur offrit une occupation intéressante. Mais, après la victoire, la concurrence civile se produisant, beaucoup d'aveugles de guerre durent réduire leur activité. Il faut remarquer que bien des professions qui auraient pu leur être proposées leur demeuraient à peu près interdites car il est bien difficile de recommencer une éducation à un âge qui en moyenne approchait la trentaine. Ce n'est pas à 30 ans qu'on apprend à lire d'une façon vraiment efficace et si le Braille nous apporte une très agréable distraction, il n'était pas très aisé pour beaucoup d'entre nous d'entreprendre

des carrières d'hommes d'affaires, de professeurs et encore moins de musiciens.

C'est pourquoi les aveugles de guerre se sont groupés en 1918 en une association unique appelée « Union des aveugles de guerre », ... qui, en 1936, ouvrit la Maison des aveugles de guerre, rue Blanche 49, Paris 9e, un foyer comprenant 40 chambres, une salle de réunions, une salle à manger, une bibliothèque Braille, un studio d'enregistrement des Lectures par le disque. C'est là une œuvre d'entr'aide qui a rendu les plus grands services à tous les aveugles de guerre et qui a contribué vraiment à leur rendre un intérêt dans la vie en leur permettant de se réunir, de se retrouver et de s'apporter mutuellement une aide morale indispensable dans notre situation.

La deuxième guerre mondiale étant survenue, de nouveaux aveugles vinrent grossir nos rangs. Ils sont maintenant plus de 400 provenant des combats de 39-40-44-45, et à présent, 50 provenant des combats d'Indochine.

Les aveugles ont leur place dans la société. — Aux Etats-Unis, Ford emploie dans ses services onze mille infirmes rééduqués, soit 13% de sa main-d'œuvre industrielle.

L'U.R.S.S. possède deux usines où ne sont employés que des aveugles : l'une à Moscou fabrique des moteurs électriques, l'autre à Vorochilov, des pompes à bicyclettes.

La « Labour Statistic » des Etats-Unis a établi que sur 63.000 infirmes rééducables répartis dans 300 établissements, 87% avaient une efficience égale à celle des travailleurs normaux ; 8% avaient une efficience supérieure ; 5% avaient une efficience inférieure.

Devant l'inquiétant accroissement du nombre des déficients en France du fait de la guerre et de ses conséquences lointaines, la Direction de la main-d'œuvre au ministère du Travail a chargé les Centres d'études et de recherches psychotechniques de mettre au point des méthodes adaptées à la sélection et à l'orientation de l'infirme en partant de ce principe : l'infirme rééducable arrive aux mêmes résultats, par d'autres moyens, que l'homme normal.

Ces voies sont particulières à chaque cas.

Les données psychotechniques réparties en 29 épreuves mentales, caractérielles, spécifiques, mettent en lumière un chapitre « compensation » variable pour chaque infirme et qui est le facteur susceptible de faire contrepoids à sa déficience et même de transformer certains éléments de celle-ci en quantité particulière.

Ainsi l'aveugle de naissance possède plus d'aptitude que l'aveugle par accident.

Il n'est pas possible de parler des aveugles sans mentionner l'Association Valentin Haüy pour le bien des aveugles, fondée par Maurice de la Sizeranne en 1889.

Cette Association a pour but de venir en aide aux aveugles, sans distinction de sexe, race, religion ou opinions. Elle apporte aux aveugles, afin de les réintégrer dans la vie sociale, une aide intellectuelle.

Peut-on élaborer un système Braille universel ? — Les problèmes que pose actuellement le système Braille ont fait l'objet d'importants débats à la Maison de l'UNESCO. Le Comité consultatif a préparé les travaux d'une Conférence internationale sur ce sujet, réunie en mars 1950. Il a examiné notamment les difficultés résultant du fait que les caractères Braille, en diverses régions, ont été adaptés à telle ou telle langue. En Chine, dans l'Inde, dans les pays arabes, par exemple, des hommes soucieux d'améliorer la condition des aveugles, mais travaillant isolément et dans l'ignorance de ce qui se faisait ailleurs, ont établi chacun un système différent, si bien que certains pays se trouvent posséder six écoles Braille inconciliables, quand ce n'est pas davantage. Tant qu'on n'aura pas rationalisé ces systèmes, il faudra différer l'impression en Braille de multiples ouvrages ; de ce fait, se trouve mise en question l'éducation de millions d'aveugles, et par conséquence leur culture et leur indépendance.

Le Gouvernement de l'Inde a prié le Directeur général de l'UNESCO de prendre la question en mains, et proposé que l'on consulte à ce sujet Sir Clutha Mackenzie, qui a pratiqué le Braille en Asie. Le Comité consultatif a précisément étudié son rapport.

Les membres du Comité sont soit des philologues, soit des spécialistes du Braille (qu'il s'agisse d'éducation des aveugles, d'impression d'ouvrages en Braille, ou de bibliothèques des mêmes ouvrages). Le professeur S. K. Chatterji, de l'Université de Calcutta, est philologue, Miss Marjorie Hooper représente la plus grande imprimerie braille d'Amérique. Cinq des membres du Comité, sans compter Sir Clutha, sont eux-mêmes aveugles. L'un d'eux est un officier persan qui a perdu la vue au cours d'incidents de frontière ; un autre est secrétaire de l'Institut national pour les aveugles, à Londres, institution qui depuis quatre-vingts ans travaille à la diffusion du braille dans le monde entier. Les trois autres sont instituteurs, et viennent respectivement du Caire, de Mexico et de Paris.

Rappelons que c'est à Paris qu'a été inventé, il y a cent vingt-cinq ans, le système Braille : l'inventeur, Louis Braille, était lui-même aveugle et instruisait les aveugles. Il est donc naturel que ce soit encore à Paris qu'on étudie aujourd'hui la possibilité d'étendre ce système, de façon rationnelle, à toutes les langues du monde.

Si ces efforts aboutissent, comme le voudrait la logique du système, à son uniformisation, les aveugles se trouveront considérablement en avance sur les autres hommes : ils auront une écriture internationale.

Par ces différents textes, on constate que les problèmes de la vie et de la rééducation des aveugles sont étudiés aujourd'hui avec une attention accrue. Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge ne sont pas restées indifférentes et nombre d'entre elles ont donné l'exemple en créant des cliniques, en prenant certaines initiatives, en ouvrant le chemin par des réalisations hardies. Nous avons eu l'occasion de mentionner déjà la fondation, dans divers pays, de homes où sont soignés les invalides de guerre incurables ; à propos du home de Sialkot établi en 1948 par la Croix-Rouge du Pakistan, nous avions signalé que des aveugles de guerre étaient admis également dans les lieux d'hospitalisation où l'on s'occupe non seulement de soigner ces malheureux mais aussi de les rééduquer et d'organiser leurs loisirs [1].

Nous avons récemment encore rappelé l'intéressante initiative prise par la Croix-Rouge australienne en faveur des anciens combattants aveugles : la « Bibliothèque nationale des livres parlants » qui contient déjà plus de 300 livres enregistrés sur disques et a permis à plusieurs milliers de victimes de la guerre d'égayer et d'enrichir leur vie [2].

A ce propos, signalons enfin en quelques mots, et puisque ceci constitue une nouvelle preuve de l'intervention de la Croix-Rouge dans ce domaine, l'étude qu'analyse, dans son numéro d'octobre dernier, la revue de la Croix-Rouge australienne *Activities*. Il s'agit d'un travail intitulé « Blinded but unbeaten », du capitaine W. Gilbert Nobbs, lui-même vétéran et aveugle de la première guerre mondiale, sur l'entraînement et la rééducation des militaires aveugles.

L'auteur expose l'effort entrepris dans ce sens par le Comité de la Nouvelle-Galles du Sud : distribuer des secours, faciliter l'apprentissage, mettre à la disposition des aveugles des machines à écrire, des outils, du matériel. La Croix-Rouge australienne fournit elle-même des montres Braille, se chargea de cette branche de la rééducation qu'on appelle « Occupational Therapy » et fit enregistrer sur disques le texte de l'étude de

[1] *Revue internationale*, avril 1949, pp. 317-319.
[2] *Revue internationale*, mai 1951, pp. 422-425.

M. Nobbs. Les aveugles qui écouteront ces disques reprendront courage en apprenant comment d'autres aveugles ont maîtrisé leur désespoir et se sont refait une vie nouvelle ; ceux qui voient, d'autre part, sauront mieux quelle attitude il convient d'adopter dans les rapports qu'ils ont avec leurs proches frappés de cécité.

Les nombreux chiffres et exemples concrets que nous venons de citer démontrent assez que les Sociétés nationales de la Croix-Rouge aussi bien que le Comité international s'occupent d'une manière active et suivie du grand et douloureux problème social et moral que pose l'existence parmi nous de ceux qui ont perdu définitivement la vue.

J.-G. L.